

Le loup de nos forêts attaque-t-il l'homme

par Harry Bernard

Quand le bruit commença de se répandre, à l'automne de 1948, que des loups rôdaient dans la région de Saint-Hyacinthe, et plus particulièrement celle de Saint-Hilaire sur Richelieu, les gens haussèrent les épaules, refusant de se laisser impressionner. Au témoignage des vieillards, cela n'avait aucun sens. Pas un loup n'avait été vu dans le sud-ouest de la province, depuis un demi-siècle et plus. Il fallut pourtant se rendre à l'évidence. Les carnassiers existaient, en chair et en os. Ils dévoraient les bestiaux dans les pâturages, le chevreuil et le raton laveur (chat sauvage), le lièvre et la gélinotte, dans les bois. Ça et là des ossements, des paquets de poils et de plumes, témoignaient de leur carnage.

Dans les mois qui suivirent, deux loups furent abattus dans la montagne de Saint-Hilaire, et un troisième, capturé au piège: un autre, écrasé sur la grand-route par une automobile, dans le voisinage d'Acton Vale (Bagot); un cinquième, tué à Saint-Pie de Bagot, par un cultivateur. Tous étaient des jeunes, pesant de trente-cinq à quarante livres.

On se rappela alors que des moutons et des veaux avaient été égorgés dans les champs, à Saint-Thomas d'Aquin (Saint-Hyacinthe), Sainte-Rosalie (Bagot), Sainte-Cécile de Milton (Shefford), et autres endroits. On accusait des chiens de ces méfaits, mais il était vraisemblable que des loups en fussent responsables. Peu après, la chasse aux loups s'organisait.

Le premier à se rendre vraiment compte de leur présence fut M. Léopold Boissy, maire de la paroisse de Saint-Hilaire, chasseur d'expérience et homme des bois sur toutes les coutures, si l'on peut dire. On lui apprit un matin qu'un poulain lui appartenant, âgé de quelques jours, était mort à l'extrémité de sa terre, et qu'un gros renard avait été vu, mangeant à même la carcasse.

C'était l'été, et M. Boissy fit cette réflexion qu'il n'y avait pas alors de gros renards, que tous étaient petits, avec leur mince pelage de la belle saison, et que l'animal surpris à dévorer son poulain devait être un loup. Par la suite, les événements lui donnèrent raison. Mais il lui fallut attendre jusqu'aux neiges, avant de savoir définitivement à quoi s'en tenir. Entre temps, il lui revint que des cultivateurs se plaignaient de chiens errants, et que certains hurlements nocturnes n'avaient

jamais été expliqués dans son coin de pays.

L'hiver venu, la neige suffisamment abondante, il s'alla promener dans la montagne et releva les pistes de quatre loups, deux mâles et deux femelles. D'aucuns voulurent se moquer: comment pouvait-il établir le sexe des bêtes, sans les avoir vues? Mais Boissy est un vieux de la vieille, qui sait ce qu'il dit. On lui demandait des explications, il en donna. Il avait identifié ses loups par les traces d'urine, près de l'endroit où chacun avait couché. Les femelles s'accroupissent pour faire leurs petits besoins et les mâles lèvent la patte, comme les plus domestiqués des chiens. Qui pouvait s'inscrire en faux?

Quatre loups furent donc tués au cours de l'hiver 1948-49, et un autre pris au piège, que l'on garde depuis en captivité. Il en reste sûrement d'autres dans la région maskoutaine, car au moins un animal adulte, à qui il manque le bout d'une patte, échappa aux poursuites.

D'où viennent les loups de Saint-Hilaire et d'ailleurs? Peut-être de l'est de la province, mais plus vraisemblablement du Vermont et du New-Hampshire, immédiatement au sud de la zone concernée, où l'on signale depuis quelques années la présence d'individus de l'espèce. Les fauves voyagent du sud au nord, attirés par les bestiaux en liberté, probablement aussi

par les chevreuils du sanctuaire de Saint-Hyacinthe, où ils ajoutent leurs déprédations à celles des braconniers de profession, plus méprisables qu'eux.

Et l'inévitable question ne manquera point de se poser: le loup attaque-t-il l'homme? Les uns ne voulurent plus s'éloigner de leurs maisons, d'autres craignirent pour leurs enfants. Quels dangers s'exposaient les gens qui allaient quérir les vaches dans le prés, les filles qui cueillaient fraises et framboises le long des talus? L'homme qui labourait au large, et coupait son bois de poêle à quinze cents de ses bâtiments, était-il sûr de n'avoir pas à faire face à un loup, à une bande?

De sinistres histoires se racontèrent lues dans les livres, ou que l'on tenait de voyageurs venus de loin. Au vrai, personne ne fut attaqué, ni à Saint-Hilaire ni ailleurs. Si l'on s'en rapporte aux hurlements entendus, aux animaux tués dans les champs, aux chiens étraillés dans la partie sud-ouest de la province vus ça et là, les loups erraient depuis deux ans, peut-être plus, quand on s'avisa de leur voisinage. C'est là l'opinion de M. Boissy, et les déductions auxquelles l'obligent les faits.

De façon générale, le loup nord-américain n'offre pas de dangers pour l'homme, sauf en défense. Ni dans les pays de culture, ni en forêt. Il est carnivore, féroce, sanguinaire, méfiant, d'une force et d'une endurance peu ordinaires, mais il est aussi extrêmement lâche. Depuis plus de trois siècles, il apprit à craindre l'homme susceptible en tout temps de se servir d'un fusil, et sa crainte se transmet de génération en génération. Il chassait habituellement la nuit et dort le jour. Les hommes ne sont pas rares, qui passent leur vie dans les bois, et ne virent jamais un loup. L'animal peut être à dix pas, caché dans un repli de terrain ou sous les branches basses d'un épinette, et il vous surveillera de son gîte, sans remuer un poil ou un os, aussi longtemps qu'il n'aura pas été découvert.

Lâche à l'endroit de l'homme, qui il reconnaît un être supérieur, et posant de moyens contre lesquels ne peut rien, le loup ne l'est aucunement en face d'autres animaux. Dans la forêt, il s'attaquera à n'importe quelle espèce, sauf le porc-épic et la mouffette (bête puante), qui ont des moyens de défense à eux et n'ont pas



(1) M. Léopold Boissy et les deux loups tués à Saint-Hilaire sur Richelieu.

de personne. Il livra bataille à un chien, si gros et puissant soit-il, et même à plusieurs chiens à la fois. Invariablement, il sortira vainqueur de l'engagement.

Au cœur de la forêt, et dans des conditions normales, aucune bête sauvage n'offre de dangers pour les humains. Qu'on interroge à ce sujet les bûcherons et les gardes forestiers, les ingénieurs et les arpenteurs, tous ceux que leurs fonctions obligent à vivre dans les bois. J'en suis encore à découvrir un de ces hommes, qui ait subi les attaques d'un loup, ou d'un ours, qui ne fut sur la défensive.

Et cela me rappelle l'aventure de Ferdinand Maltais, il y a deux ou trois ans, dans le Haut Saint-Maurice. Agé de soixante ans environ, Maltais est le marcheur (de l'anglais: WALKER) de la compagnie Jean-J. Crête. Le marcheur est celui qui fait le relevé des arbres à abattre, dans les secteurs forestiers où les opérations de coupe doivent se poursuivre. Il s'occupe aussi du tracé des routes à ouvrir, en collaboration avec les ingénieurs, et de toute besogne à laquelle le destine sa connaissance du terrain qu'il parcourt d'une saison à l'autre.

Après quarante ans et plus dans la forêt, Maltais n'avait jamais vu un loup de près et il se plaisait à le dire. Or, il y a deux ou trois ans, alors qu'il suivait un chemin de portage, un loup parut soudain devant lui, à une vingtaine de pieds. Il n'était pas armé. Apercevant la bête, il s'arrêta naturellement, regarda autour de lui, vit un autre loup à sa droite, un troisième à gauche, d'autres ailleurs. Il en compta sept, qui l'entouraient.

— J'ai eu peur, nous disait-il, comme jamais dans ma vie.

— Qu'est-ce que vous avez fait ?

— Quand je me suis vu cerné, je me suis demandé comment sortir de là. J'avais beau savoir que les loups ne sautent pas sur un homme, je ne me sentais pas gros. A la fin, j'ai reculé d'un pas, lentement, puis je me suis arrêté. J'ai reculé d'un autre pas, puis d'un autre, sans me retourner, faisant mon brave, et ainsi de suite. Quand j'eus dépassé le dernier loup, et que je me jugeai assez loin, je rebroussai chemin vers mon campement. Depuis, je porte un bon revolver à ma ceinture. Il me semble que c'est plus prudent.

L'expérience de Ferdinand Maltais confirme ce que l'on savait déjà. Il surprit probablement les loups comme ils se préparaient à prendre le même chemin que lui, ou à le traverser, et ils se trouvèrent aussi embarrassés que lui de la rencontre. Aucun ne se montra menaçant. Aucun ne s'approcha, ni ne découvrit les crocs à son intention.

Depuis les premiers temps de son

établissement au Canada, la Compagnie de la Baie d'Hudson ne permit jamais à ses hommes de porter des armes. Ils partaient avec ce dont ils avaient besoin pour manger, se vêtir et coucher en route, mais sans fusils ni carabines. Il était reconnu qu'ils ne couraient aucun danger, de la part des bêtes sauvages. Ces hommes entreprenaient avec des chiens des voyages de cinq ou six cents milles, ceux-là surtout qui transportaient le courrier, appelé le PACKET. Avant les chemins de fer, certains faisaient le trajet de Montréal aux postes les plus éloignés de l'Ouest, jusqu'à la côte du Pacifique, soit une distance de trois à quatre mille milles. Les autorités de la compagnie craignaient que, munis d'armes, leurs employés perdissent un



(7) Une autre pose, involontaire, des loups de Saint-Hilaire.

temps précieux à chasser en route. En tant que l'on sachie, les loups ne dévorèrent jamais un messager.

Dans son ouvrage sur la faune nord-américaine, *Lives of Game Animals* (1929), le naturaliste Ernest Thompson Seton écrit que, depuis cinquante ans — cela reporte à 1879 — aucune preuve n'existe qu'un homme ait été tué par des loups, en Amérique du Nord. Lui-même et ses collaborateurs enquêtèrent sur chaque histoire de loups anthropophages, portée à leur connaissance par journaux et revues. Invariablement, on établit qu'il s'agissait d'exagérations, dues à des journalistes en mal de sensation. Dans un cas où il y eut vraiment mort d'homme, le loup en cause souffrait de la rage, n'était pas à son état normal.

Il y a le cas d'une demoiselle Baker, cruellement mordue par un loup en 1881, au Colorado. G.-B. Grinnel raconta sa mésaventure dans *Forest & Stream* du 26 décembre 1896. Agée alors de 18 ans, la jeune fille s'en allait chercher les vaches, quand elle

aperçut un loup devant elle. Elle cria pour le chasser, s'avisait ensuite de lui lancer des pierres et l'animal fondit sur elle. Il la mordit à l'épaule, la jeta sur le sol et la mordit de nouveau, aux jambes et aux bras (1). Le fauve fut finalement tué d'une balle, par son frère. C'était un jeune, à peine adulte. On s'explique assez mal sa conduite, écrit Seton. Il est vraisemblable qu'il se croyait attaqué et avait eu un réflexe de défense.

James-W. Curran, directeur du *Sault Daily Star*, du Sault Sainte-Marie, est un autre naturaliste qui se refuse à voir dans le loup un mangeur de chair humaine. Depuis de nombreuses années, il offre dans son journal la somme de \$1,000 à toute personne, où que ce soit, qui lui prouvera qu'un loup du Canada a attaqué un être humain. Aucun lecteur n'a encore réussi à toucher l'argent de Curran.

Il est probable que le loup s'attaquait à l'homme, tant en Amérique qu'en Europe, avant l'invention des armes à feu. Ayant connu les effets de la poudre et du plomb, il apprit à se méfier. C'est vraisemblablement sa crainte du fusil qui l'incite à se montrer actif la nuit, plutôt que le jour. Dans les régions très éloignées, il arrive de temps à autre que des loups circulent le jour. Témoin le cas de Ferdinand Maltais. Quand j'arrivai au Giraldo, en août 1948, les gardiens du barrage me dirent qu'ils voyaient des loups en plein jour, sur la berge opposée de la rivière Vermillon. Ils dirent même au printemps une jeune femme, comme je l'ai raconté. (*Chasse et Pêche*, mai, 1949).

Pour avoir couru les forêts du nord pendant près d'un quart de siècle, l'auteur de ces lignes ne vit jamais un loup vivant, sinon en cage. Il lui arriva comme à d'autres d'entendre hurler au loin, pendant la nuit. Un soir cependant, comme il se mettait au lit au cricque Cahousakouta, à quarante-neuf milles à l'ouest du Saint-Maurice, une bonne demi-douzaine de fauves donnèrent de la voix, à deux cents pieds du camp. Il n'est rien de plus terrible à entendre. Cela a beau être un cli-ché, le sang nous glaçait dans les veines, littéralement. Les loups hurlaient ensemble sur des tons variés, et quelques-uns aboyaient de façon saccadée, avant de laisser leur cri aigu, lugubre et chantonnant, monter vers les étoiles. Il nous semblait à tous que nous n'avions pas peur des loups, et nous savions qu'ils n'offrent pas de dangers pour l'homme. Personne n'eût accepté toutefois d'aller fumer une cigarette, sur l'étroite galerie de notre cabane.

Harry Bernard

(1) Cité par Seton, *Op. cit.*, vol. 1, page 301).